

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 15 (1985)
Heft: 1

Rubrik: Pro Senectute : pour la vieillesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PRO Pour la Vieillesse SENECTUTE

SECRÉTARIATS CANTONAUX:

Genève, 5, place de la Taconnerie (022) 21 04 33
Lausanne, 51, rue du Maupas (021) 36 17 21
La Chaux-de-Fonds, 53, av. L.-Robert (039) 23 20 20
Bienne, 8, rue du Collège (032) 22 20 71
Delémont, 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68
Tavannes, 4, rue du Pont (032) 91 21 20
Fribourg, 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53
Sion, 7, rue des Tonneliers (027) 22 07 41

GENÈVE

Aînés domiciliés dans le canton de Genève,
l'information ci-dessous vous concerne, elle est importante!

Cotisation de votre caisse-maladie

Au 1^{er} janvier 1985, la cotisation mensuelle de votre caisse-maladie va augmenter car il n'y aura plus deux classes d'assurés.

Même si cette augmentation vous choque par son montant, **ne résiliez pas votre assurance**, car pour les personnes ayant des revenus modestes une partie de cette augmentation sera prise en compte, de la façon suivante:

Vous venez de recevoir de l'Administration fiscale cantonale **une attestation rose** destinée à votre caisse-maladie. Nous vous recommandons de remplir les deux rubriques au verso et **de la renvoyer immédiatement**. Pour les couples qui n'ont pas la même caisse-maladie, il faut envoyer un exemplaire à chacune des caisses-maladies.

Pour les personnes qui bénéficient de l'aide complémentaire à l'AVS (PC, APA) nous vous informons que le montant de votre nouvelle cotisation vous sera remboursé dès que vous aurez transmis à l'Office des allocations aux personnes âgées, av. Ernest-Pictet 28-30, 1203 Genève, tél. 44 44 50, le document indiquant le prix de votre nouvelle cotisation à partir du 1^{er} janvier 1985. Ce document s'intitule «certificat d'assurance-maladie». Vous allez le recevoir entre décembre 1984 et janvier 1985.

Pour les personnes qui n'ont pas l'aide complémentaire à l'AVS, c'est en ver-

tu d'une nouvelle loi de «subside en faveur de certains assurés des caisses-maladie» que sera versée une participation. **Mais ceci à condition que vous ayez envoyé l'attestation rose.** A gauche de cette attestation est indiqué le groupe auquel vous correspondez en fonction de vos revenus. Les assurés du groupe «A» auront Fr. 30.— par mois, ceux du groupe «B» Fr. 20.— et ceux du groupe «C» Fr. 10.—, sommes versées directement à leur caisse maladie.

A vous rappeler

1. Renvoyez rapidement l'attestation rose destinée à votre caisse-maladie en ayant répondu aux deux questions situées au verso.
 2. Faites connaître à l'OAPA le nouveau montant de votre cotisation pour 1985 dès que vous en serez informés.
 3. En aucun cas, ne démissionnez de votre caisse-maladie pour des raisons financières.
- Les assistants sociaux de Pro Senectute, Fondation pour la Vieillesse, Genève, sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires ou pour trouver une solution financière.
- Tél. 21 04 33; heures d'ouverture 8 h. à 12 h. et 14 h. à 17 h.
Place de la Taconnerie 5, 1204 Genève.

VAUD

Pro Senectute et la Croix-Rouge au Comptoir de Château-d'Œx

Le Comptoir de Château-d'Œx, organisé tous les deux ans par la Société industrielle et commerciale de la station et dont M. Christian Daenzer, des Moulins, est président, s'est tenu cette année du 31 octobre au 4 novembre. Il a remporté un succès sans précédent puisqu'il a enregistré une affluence record: les entrées ont augmenté d'un tiers.

Pro Senectute-Vaud et la section du Pays-d'Enhaut de la Croix-Rouge y tenaient ensemble, pour la première fois, un stand d'information. Un concours avait été organisé conjointement par ces organismes. Sur les 255 personnes qui y ont participé, 208 ont répondu correctement aux 6 questions posées et, après tirage au sort, 16 personnes ont été récompensées de leur perspicacité par des bons de voyage, billets d'entrée au Théâtre du Jorat et autres prix attrayants.

Lauréats du concours

1^{er} prix Mme V. Stucki, Château-d'Œx; 2. M. O. Yersin, Flendruz; 3. M. J.-L. Boitel, Château-d'Œx; 4. Mme Y. Chabloz, Château-d'Œx; 5. Mme N. Dupertuis, Château-d'Œx; 6. Mme L. Henchoz, Château-d'Œx; 7. Mlle I. Clerc, Château-d'Œx; 8. Mme M. Breton, Château-d'Œx; 9. Mme I. Rockman, Rougemont; 10. Mlle S. Reichenbach, Rossinière; 11. Mlle C. Henchoz, Château-d'Œx; 12. Mlle T. Raynaud, Château-d'Œx; 13. Mlle C. Eggen, Flendruz; 14. M. Ph. Mot-tier, Château-d'Œx; 15. Mlle M. Vul-liens, Château-d'Œx; 16. Mme M. Gi-nier, Les Mosses.

VAUD

Fédération vaudoise des clubs d'âinés

Information et échange d'expériences

Telles étaient les motivations de l'assemblée du 12 novembre, à Pully, qui groupa autour de la présidente, Mme Simone Carmentrand, quelque 130 délégués de 41 clubs vaudois. Une réunion bien sympathique préparée par Jean Carrel, responsable du Service des loisirs de Pro Senectute-Vaud et son adjoint Pierre Tâche, animateur de la fédération. Après les salutations d'usage, trois nouveaux clubs furent accueillis au sein de la fédération: Pampigny, St-Sulpice et Clarens «Vie montante».

Pully recevant, et fort bien, il appartenait au président de son club, M. Charles Henry, de présenter celui-ci: 400 membres! Club paroissial aux activités diverses, il ignore les cotisations et vit grâce à la générosité de ses membres, de la commune et de la paroisse qui mettent gracieusement des locaux à disposition. Du club on passa à la ville de Pully, 16 000 âmes. En une brève allocution le pasteur Samuel Dubuis traça le portrait de l'agglomération qui, jadis, était un pauvre village de tâcherons vigneron, et dont les origines se perdent dans la nuit des temps. N'a-t-on pas découvert à Pully plus de 100 tombes de l'époque néolithique?

Jean Carrel parla ensuite des activités que la FVCA et le Service des loisirs de Pro Senectute-Vaud ont mis sur pied pour 1985: le concours photo dont nous avons récemment parlé, les sorties de «Va et redécouvre ton pays», le ski de fond, les séminaires, etc., toutes manifestations annoncées dans «Aînés» ou à annoncer au moment opportun. A signaler les documents consacrés à ces activités et à disposition à Pro Senectute-Vaud (Maupas 51, 1004 Lausanne. Tél. 36 17 21). Quant au bulletin «La Marguerite», il publie des nouvelles de la fédération, des clubs et des convocations.

A signaler aussi que les services de Pro Senectute-Vaud vont se décentraliser dans le canton avec l'approbation des Autorités cantonales. Une meilleure coordination est attendue de cette décentralisation à laquelle le directeur Daniel Girardet attache beaucoup d'importance.

Jean Carrel souhaila le développement des chorales parce que «chanter est important pour le moral». En 1985, le 4 mai, les chorales d'âinés se produiront à Montreux, lors de la Fête cantonale des chanteurs vaudois. Elles grouperont 440 chanteuses et chanteurs. Autre succès à signaler: celui du ski de fond. 7 camps sont déjà complets.

L'assemblée assista ensuite avec plaisir au spectacle audio-visuel mis au point par Mme Jéquier sous le titre de «Une heure avec Daudet», qui permet d'admirer les diapositives des œuvres de Pierre Bastide illustrant certains contes du célèbre auteur. Ce spectacle d'une grande fraîcheur est vivement recommandé aux clubs. (S'adresser à Mme Madeleine Jéquier, av. Vinet 14, 1004 Lausanne, tél. 021/37 55 04).

On entendit encore un message d'encouragement du syndic de Pully, M. Julien Perret. Mme Geiser, de la Fédération romande, apporta le salut du président Louis Décorvet, et le pasteur Pahud parla de l'aide offerte par Pro Senectute aux clubs, insistant sur l'importance de ceux-ci pour les personnes âgées.

Enfin, grand sourire de la réunion, l'excellente Colette Jean accompagnée par son complice Moineau, présenta un tour de chant gaillardement enlevé qui préluda à l'apéritif offert par Pully.

En résumé, une journée bourrée d'optimisme et d'amitié qui prouva que la FVCA est une réalité bien vivante.

8^e tournoi de jass pour âinés

Organisé conjointement par la Fédération vaudoise des clubs d'âinés et le Service de prévoyance et d'aide sociales de l'Etat de Vaud et Pro Senectute-Vaud.

Patronné par «24 Heures».

Inscrivez-vous

jusqu'au 28 février 1985.

Règlement et formule d'inscription peuvent être obtenus au secrétariat de Pro Senectute-Vaud, case postale 244, 1000 Lausanne 9, tél. 021/36 17 21.

VALAIS

Extraits du rapport d'activité 1983

A relire l'acte de fondation, le règlement de Pro Senectute-Valais et les rapports d'activité depuis le début, on pourrait croire que la fondation n'a pas été efficace. Après plus de cinquante années de travail, il y a encore des personnes âgées dans le besoin. Et pourtant, on a ouvert des centres d'aide et de consultation, engagé du personnel, mis en route des clubs d'âinés, des groupes de sports, des ateliers-boutiques de travail et de vente. On continue à faire des collectes, à solliciter la collaboration de personnes bénévoles.

Prestations individuelles

Le comité directeur s'est réuni à neuf reprises, soit pour traiter des questions de principes et des buts de la fondation, soit pour prendre une décision d'aide sur l'initiative du personnel qui présente des dossiers détaillés.

Ainsi ont été accordées: 88 prestations uniques, 25 prestations périodiques et 4 prestations en nature, soit 117 prestations en tout.

Les problèmes traités concernaient: l'aide familiale, le logement, le placement en institution et le maintien à domicile.

En plus de ces aides matérielles «quantifiables», les assistantes et assistants sociaux se préoccupent d'accompagner les personnes âgées dans leurs soucis personnels: solitude, démarche, entretien, etc. Pour cela, il a fallu: 2285 visites à domicile et 1025 réceptions aux centres.

Il s'agissait de traiter des problèmes d'ordre financier dans 565 cas. Dans 87 cas, il s'agissait de problèmes de logement et, dans 1152 cas, d'autres problèmes personnels.

Prestations en services

A côté de l'aide personnalisée, le personnel de Pro Senectute, avec la collaboration d'aides bénévoles, met sur

pied et anime des activités de groupes que nous citons simplement: les clubs d'ânés, il y en a 58 en Valais; les ateliers et boutiques de travaux manuels, nous en trouvons 6; l'Université populaire pour les ânés; les groupes sportifs de la Fédération pour la gymnastique des ânés, de ski, de natation, de marche; le service des repas à domicile. Notons au passage, que les activités de groupe, les vacances, le sport sont autofinancés et participent à l'équilibre de notre budget. Une mention spéciale aux ateliers et boutiques qui offrent une partie de leurs recettes pour l'achat de moyens auxiliaires, en particulier de lits électriques. Soulignons la réalisation d'un projet communautaire dans le district de Sierre sous l'impulsion de Mme Viaccoz: des bénévoles et des travailleurs sociaux ont décidé d'acheter 5 lits électriques avec l'aide financière privée. L'action a duré toute l'année 1983. Les 5 lits sont là, auprès de personnes malades qui peuvent ainsi rester à la maison.

Finances

La bonne volonté, le savoir-faire, l'imagination du comité, du personnel et des bénévoles ne suffisent pas. Ici aussi, les moyens financiers sont indispensables.

Les recettes totales des «Fonds fédéraux» et des «Fonds propres» font un montant de Fr. 911 191.95.

Les dépenses, amortissement et «Fonds de réserve» compris font un montant de Fr. 910 671.15. Ce qui nous laisse un solde actif de Fr. 520.80.

L'Office fédéral des assurances sociales couvre, comme pour les autres comités cantonaux de Pro Senectute, la partie la plus importante des dépenses.

Le comité valaisan de la Loterie romande verse, chaque année, la somme de Fr. 80 000.—.

La collecte 1983 a donné le montant remarquable de Fr. 55 701.80.

Les dons reçus se montent à Fr. 62 254.15, dont Fr. 50 000.— par legs de M. Arnold de Kalbermatten,

dont nous remercions chaleureusement la famille. La participation des communes est de Fr. 19 637.—.

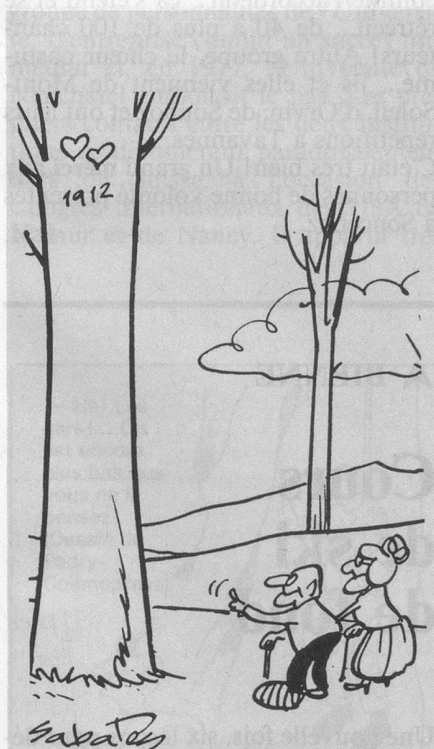
Remerciements

Au terme de ce rapport d'activités qui n'auraient pu se réaliser sans les apports financiers, sans le dévouement et la fidélité du personnel, le savoir-faire et la disponibilité de toute une équipe, des membres du comité directeur, du personnel professionnel et des nombreux bénévoles, nous tenons à dire à tous notre reconnaissance.

Merci donc aux autorités fédérales par l'OFAS, au Département des affaires sociales, aux organes du Secrétariat central à Zurich dont M. Jean-Louis Delacour est le secrétaire romand très apprécié, aux employés de la Caisse cantonale valaisanne de compensation et des caisses-maladie.

Que l'enthousiasme et l'esprit de service continuent à rayonner à Pro Senectute-Valais!

Pro Senectute-Valais



— Notre amour a bien grandi, n'est-ce pas chérie? (Dessin de Sabatès)

▲ VALAIS

Hommage à Mgr Bayard

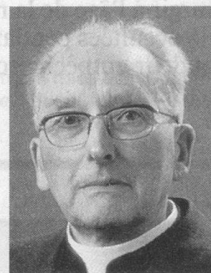
Il est nécessaire pour toute œuvre humaine, qu'à un moment ou à un autre, dans un rythme plus ou moins espacé, de faire quelques réflexions. S'il s'agit de situer une action, de prendre une décision, il faudra accorder, dans un équilibre juste, un temps pour la réflexion, un temps pour la planification et enfin celui qu'on accordera à la décision et à l'action. Il est nécessaire aussi que des expériences vécues soient le guide de l'avenir.

Prenant congé au nom du comité valaisan de son président, Mgr Bayard, M. Marcellin Clerc écrit, après ce préambule: «L'occasion nous est donnée de vous dire aujourd'hui, puisque vous annoncez votre démission de Président, que l'exemple donné par vous est à suivre: une tâche que vous avez si bien maîtrisée dans les années de crise comme dans celles de l'opulence en pensant aux autres et moins à vous-même.

»Veuillez accepter, Monsieur le président, l'hommage respectueux mais



Le chanoine
Henri Bérard.



Mgr Bayard.

surtout reconnaissant de tous ceux à qui vous avez fait l'honneur et le bonheur d'une franche et efficace collaboration. L'œuvre accomplie est pour toujours liée à votre générosité, à votre abnégation, à votre bonté, à votre foi et à votre intelligence.

»A Pro Senectute Valais vous avez même procuré votre successeur en la personne de M. le chanoine Henri Bérard qui, soyons-en certains, sera également un bon président de l'œuvre qui nous est chère et qui doit continuer.»

▲ FRIBOURG

Pro Senectute en Gruyère

Depuis une vingtaine d'années, Pro Senectute déploie ses activités dans le district de la Gruyère.

20 ans de présence et malgré tout une méconnaissance de la part de la population et des autorités communales du district, du travail effectué par Pro Senectute, tel est le constat qui a été fait lors d'une soirée d'information organisée par le préfet de la Gruyère.

La discrétion de notre intervention, le souci de garantir «l'anonymat» aux personnes qui s'adressent à Pro Senectute expliquent en partie cet état de fait. Mais en partie seulement.

Force est de constater aussi que les problèmes de la vieillesse et les questions qui y sont liées ne soulèvent pas l'intérêt général et un enthousiasme débordant.

«La vieillesse commence déjà à la naissance. On l'oublie pendant soixante ans», car si vieillir est une chose naturelle, les difficultés qui peuvent surgir à l'âge de la retraite sont en partie occultées pendant la vie active et la pudeur empêche souvent ensuite d'en parler.

Ce n'est bien sûr pas propre à la seule Gruyère et les efforts d'information faits par Pro Senectute et d'autres organisations commencent à porter leurs fruits.

Et dans cette optique un groupe de travail s'est constitué dans le district pour soutenir l'action de Pro Senectute et pour mener une réflexion sur la vieillesse au niveau de la Gruyère.

20 ans, c'est l'âge de raison, d'une certaine maturité et ce sera aussi, nous l'espérons, celui d'un certain renouveau.

Michel Boni

N.B. Nous rappelons que le Centre d'information de Pro Senectute pour la Gruyère est ouvert chaque 3^e jeudi du mois, de 9 h. à 11 h. au Foyer gruyérien pour personnes âgées, rue Moléson 1 à Bulle.

Séjour de ski de fond à Obergesteln

(Vallée de Conches, 1400 m. d'alt.), du 28 janvier au 1^{er} février 1985.

Prix: Fr. 260.—, transport compris depuis Fribourg.

Renseignements et inscriptions: Pro Senectute-Fribourg, rue St-Pierre 26, 1700 Fribourg, tél. 037/22 41 53.

▲ JURA BERNOIS

3^e rencontre du 3^e âge

Merveilleux temps automnal le samedi 10 novembre à Sonceboz pour les troisièmes retrouvailles. Le temps magnifique et l'absence des «Saintis» (ils ont leur match au loto) font que nous sommes moins nombreux que l'an passé. M. Hirschi, président, nous souhaite la bienvenue; il remercie H. Tièche — très applaudi — et salue M. Fritschi de Pro Senectute. Souvenons-nous que sans M. Tièche et son équipe, il n'y aurait pas d'association. Grâce au programme bien présenté, varié et très réussi, l'après-midi passe agréablement. Pendant les productions: chant, musique d'orchestre, demoiselles et fillettes, aînées de Corgémont, des dames de Sonceboz préparent thé, café et sandwiches. Relevons la présence d'une vénérable «dame», la Chorale de Bienne. Société romande fondée en 1887. Pour les effectifs, c'est comme l'accordéon... ça s'étend et se rétrécit... de 40 à plus de 100 chanteurs! Autre groupe, le chœur costumé... ils et elles viennent de Mont-Soleil, d'Orvin, de Souboz et ont leurs répétitions à Tavannes.

C'était très bien! Un grand merci aux personnes de bonne volonté présentes à Sonceboz.

E.H.

▲ BIENNE

Cours de ski de fond

Une nouvelle fois, six leçons pour débutants(tes) seront données durant six mardis de suite aux Prés-d'Orvin. Départ de Bienne à 11 h.

Coordonnées utiles habituelles. Pro Senectute, rue du Collège 8, tél. 22 20 71.



— C'est toi, le nouveau?
(Dessin de Padry-Cosmopress)